

Aides



LIGUE
BOURGOGNE
FRANCHE-COMTÉ

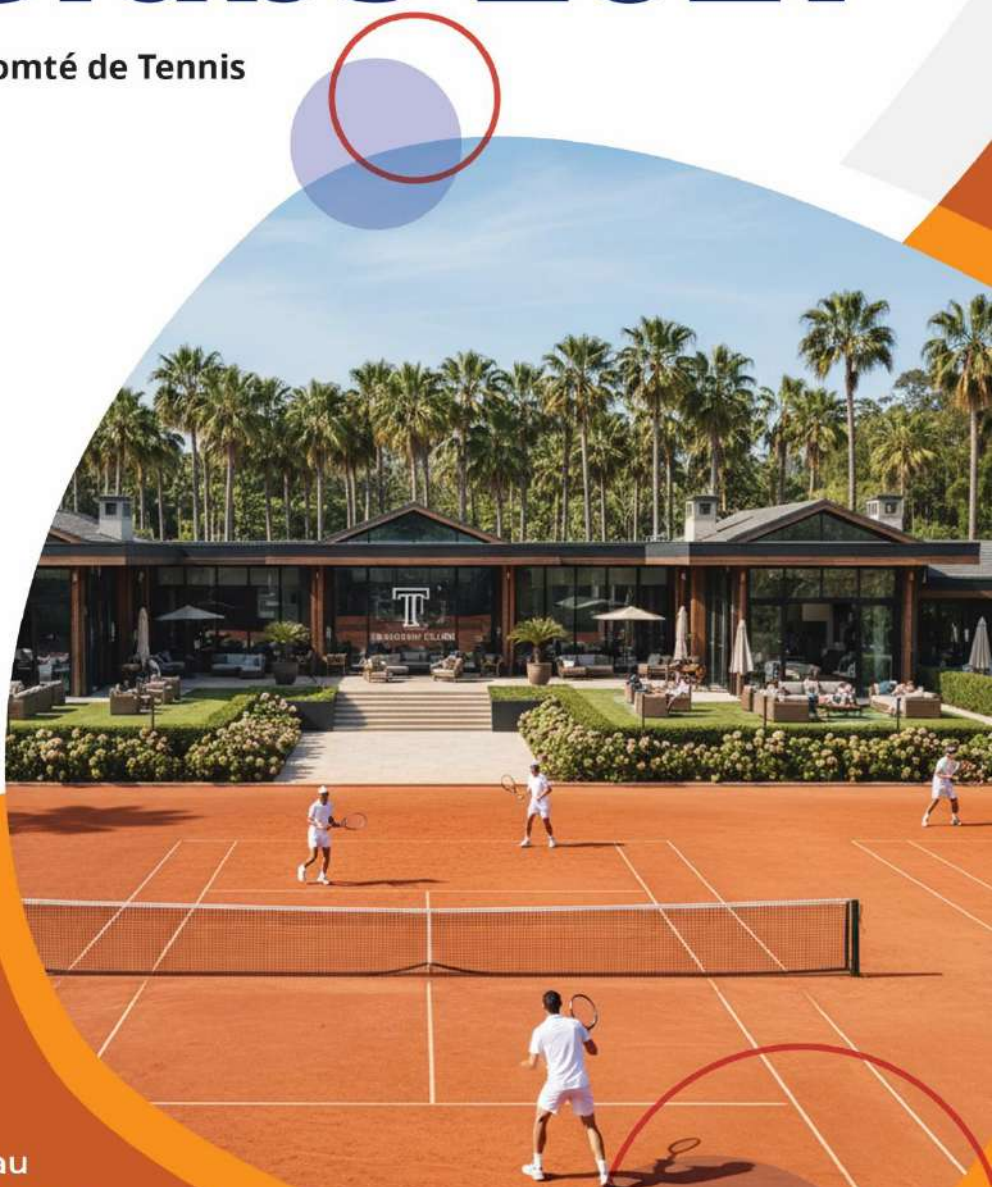
maj : 01/10/2026

Aux Clubs 2027

Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis

**Dossier
à renvoyer
à Mathieu DEGOUT
avant le**

31/07/2027



1. Compétitions de haut niveau
2. Développement école de tennis et disciplines associées
3. Développement de la pratique féminine
4. Développement des pratiques associées

Contact & Information :



06 38 77 39 30



mathieu.degout@fft.fr

Préambule :

Les aides dans le cadre des « Projets Clubs 2027 » sont exclusivement réservées aux clubs affiliés à la Fédération Française de Tennis. Pour déposer un dossier le club doit avoir obtenu le Label « Club FFT Engagé ». Dans le cadre des Compétitions de Haut Niveau, le club doit également s'inscrire dans la démarche « Mon Club Demain » en lien avec son Conseiller en Développement.

1. COMPETITIONS DE HAUT NIVEAU (Projet éligible si mise en place de Mon Club Demain et obtention du Label « Club FFT Engagé »)

ITF – CNGT : Aide de 10% du prize money

Critères d'éligibilité :

- Organisation de 2 TMC Galaxie et 2 Plateaux homologués ;
- Organisation d'un TMC U14 ;
- Logo de la Ligue sur l'affiche du tournoi ;
- Photos.

Equipes en divisions nationales : Maintien des aides financières définies lors de l'AS 26

Critères d'éligibilité :

- Organisation de 3 TMC Galaxie et 3 Plateaux homologués
- Organisation d'un TMC U14.

Tournoi national tennis fauteuil : 1 000 €/ tournoi

Critères d'éligibilité :

- Organisation de 2 TMC Galaxie et 2 Plateaux homologués
- Organisation d'un TMC U14 ;
- Logo de la Ligue sur l'affiche du tournoi ;
- Photos.



2. DEVELOPPEMENT ECOLE DE TENNIS ET DISCIPLINES ASSOCIEES (Projet éligible si obtention du Label « Club FFT Engagé »)

Tennis ou Beach ou Padel à l'école : 150 €/action

Critères d'éligibilité :

- Organisation d'un cycle de 6 séances (minimum) au club ;
- Enseignant diplômé ;
- Convention école ;
- Forte préconisation : création de licences scolaires ;
- Photos ;
- Ouvert aux Clubs affiliés uniquement.

Ecole de Tennis => Mise en place de l'Optimisation de la Galaxie Tennis (nouvelle école de Tennis) : 250€/action de lancement

Critères d'éligibilité :

- 1 aide par club / action de lancement ;
- Enseignant formé à l'OGT ;
- Minimum 25 séances proposées annuellement ;
- Minimum 10 enfants inscrits ;
- Liste des jeunes licenciés multi-raquettes inscrits ;
- Photos des animations ;
- Aide valable une seule fois.



Ecole de Beach et Padel jeunes : 250€/action de lancement

Critères d'éligibilité :

- 1 aide par club/action de lancement ;
- 20 séances collectives d'une heure ;
- Minimum 8 enfants ;
- Encadrement par un enseignant professionnel Padel (DFMP et/ou TFP) ;
- Liste des jeunes licenciés padel ou multi-raquette ;
- Ouvert aux Clubs affiliés uniquement ;
- Photos des animations ;
- Aide valable une seule fois.

3. DEVELOPPEMENT DE LA PRATIQUE FEMININE (Projet éligible si obtention du Label « Club FFT Engagé »)

Fémina Tour : 150 €/action

- Organisation d'un TMC à 8 – 12 – 16 – 24 joueuses ;
- Logo de la Ligue sur l'affiche ;
- TMC intégré dans le circuit régional ;
- Photos.

Padel Féminin : 200 €/action

- Organisation de 4 animations padel 100% féminin (idéalement 1/trimestre) encadrées par un enseignant diplômé et suivi d'un moment de convivialité ;
- Liste de 24 joueuses différentes inscrites ;
- Ouvert aux clubs affiliés uniquement ;
- Réalisation d'une affiche avec logo de la Ligue annonçant les dates des animations ;
- Photos des animations.



4. DEVELOPPEMENT DES PRATIQUES ASSOCIEES (Projet éligible si obtention du Label « Club FFT Engagé »)

ParaTennis : 500 €/action lancement

- Organisation d'un cycle de 4 séances (minimum) ;
- Enseignant diplômé ;
- Proposition d'une offre en fin de cycle ;
- Photos des animations ;
- Aide valable une seule fois.

Sport Santé : 500 €/action lancement

- Organisation d'un cycle de 10 séances (minimum) ;
- Enseignant diplômé ;
- Proposition d'une offre en fin de cycle ;
- Photos des animations ;
- Aide valable une seule fois.

Achat matériel Pickleball : 100 €/kit

- Achat d'un kit complet (Proshop FFT ou Partenaire Ligue) ;
- Mise en place de 4 animations (si possible 1 par trimestre) ;
- Aide valable une seule fois dans la limite de deux kits ;
- Photos des animations.

Un dossier sera validé si, et seulement si, l'action est réalisée et après réception de la fiche projet club et des pièces justificatives. Pour rappel l'obtention du Label « Club FFT Engagé » est obligatoire pour déposer un dossier de demande dans le cadre du projet club

(Dossier à renvoyer par mail avant le 31/07/2027 à Mathieu DEGOUT – mathieu.degout@fft.fr)

1 action club maximum/thème